

PRISE DE POSITION SUR VISTA

Le 26 mai 2006: Ce qui suit est la position sur l'Accès à l'information et aux outils d'entretien automobile (VISTA) de l'Association canadienne des professionnels de l'automobile (ACPA) émise il y a trois ans par Glenn McNally de l'ACPA dans sa proposition initiale à l'Automotive Aftermarket Retailers of Ontario (AARO).

Tous les centres de réparation automobile desservant les automobilistes canadiens ont besoin d'avoir accès à l'information sur l'entretien ainsi qu'aux outils et à la formation nécessaires pour effectuer l'entretien des véhicules en temps opportun et à coûts raisonnables. Pour que les réparations qu'ils effectuent répondent aux normes de sécurité et aux programmes d'émissions provinciaux, les techniciens canadiens doivent avoir accès à cette information aussi aisément que leurs confrères états-unis.

Les dernières avancées technologiques de l'industrie de la construction automobile exigent que les composantes de remplacement soient programmées ou initialisées selon l'information et avec l'équipement utilisés par les constructeurs automobiles. La base de données diffusée au <http://www.nastf.ca> énumère les sites Web des constructeurs qui fournissent les données de reflashage et d'initialisation du module de commande du groupe motopropulseur (PCM), les informations sur l'entretien, les programmes de formation à la demande et les outils d'entretien qu'ils homologuent. L'objectif de l'ACPA est de rendre l'accès à ces informations aussi facile qu'il l'est pour nos confrères de l'Automotive Service Association (ASA) aux États-Unis; pour y parvenir, l'ACPA est prête à conclure une entente avec les constructeurs du Canada, comme celle qui existe déjà entre l'ASA et les constructeurs de véhicules neufs aux États-Unis.

Les membres de l'ACPA souhaitent conclure une entente volontaire donnant aux fournisseurs d'entretien du marché secondaire l'accès à cette information, ce qui permettrait à ces derniers de poursuivre leur partenariat avec les centres de service des constructeurs pour continuer à offrir aux automobilistes canadiens le niveau de service qu'ils en sont venus à apprécier et auquel s'attendre. Pour les fournisseurs d'entretien représentés par les associations affiliées à l'ACPA, ce droit à l'accès est bien plus important que ne le sont les enjeux soulevés aux États-Unis par les efforts législatifs du Droit à la réparation. Les partisans du Droit à la réparation semblent préférer la voie législative, qui donnerait aux fournisseurs du marché secondaire l'accès à l'information d'ingénierie sur les pièces de remplacement, plutôt que la voie diplomatique où l'on obtiendrait un consensus mutuel par la discussion et le dialogue.

Pour plus d'information à ce sujet, veuillez communiquer avec Glenn McNally, porte-parole de VISTA:

gmcnally@nastf.ca
416 460 4077 Toronto, Ont.

<http://www.nastf.ca>
250 412 7177 Victoria, C-B

L'Association canadienne des professionnels de l'automobile représente actuellement les associations suivantes:

- Automotive Retailers Association of British Columbia (ARA)
- Automotive Service and Repair Association of Alberta (ASRA)
- Saskatchewan Association of Automotive Repairers (SAAR)
- Automotive Trades Association of Manitoba (ATA)
- Hamilton District Autobody Repair Association (HARA)
- Automotive Aftermarket Retailers of Ontario (AARO)
- Collision Repair Association of Nova Scotia (CRANS)